



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Agreste Conjoncture

Animaux de boucherie



**Mars 2015**  
**Porcins — n° 3/11**

**Infos rapides**

## La production de porcins est quasi stable en janvier

**E**n février 2015, les abattages de porcins augmentent de 1,6 % en têtes et de 2,4 % en téc. En février, le prix du porc charcutier se situe à 1,28 €/kg carcasse, très en retrait par rapport à février 2014 et à la moyenne quinquennale. La production est quasi stable en janvier. La consommation apparente est en hausse de près de 6 % dans le même temps. En janvier, les exportations de viande porcine se sont rétractées de 20 % en glissement annuel, suite notamment au maintien de l'embargo russe sur la viande de porc européenne. Les envois supplémentaires à destination de Singapour et des Philippines ne compensent qu'en partie le déficit vers la Russie.

### Sommaire

#### Les porcins

La production est quasi stable en janvier

page 2

### Sources et définitions

page 5

### Pour en savoir plus

page 5

## Les porcins

### Les faits marquants : la production est quasi stable en janvier

En février 2015, les abattages de porcins augmentent de 1,6 % en têtes et de 2,4 % en téc, par rapport à février 2014.

En février 2015, le prix moyen du porc charcutier classe E+S (1) se situe à 1,28 €/kg carcasse, en baisse de 12 % en glissement annuel et de 13 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cette faiblesse du cours est notamment liée aux difficultés rencontrées à l'exportation, dans un contexte d'offre soutenue.

La production porcine française est quasiment stable en début d'année 2015.

En janvier, l'indice IPAMPA de l'aliment est inférieur de 9 % en glissement annuel et de 5 % par rapport à la moyenne quinquennale.

En janvier 2015, les exportations françaises de viande porcine sont en baisse de 20 % en glisse-

ment annuel, soit près de 11 000 téc de moins. Ce fort repli est notamment lié au fait que le mois de janvier 2014 incluait des ventes fortes vers la Russie, dernier mois avant l'embargo. Dans le même temps, les importations de viande de porc sont également en repli (- 3,5 %, soit près de 2 000 téc de moins).

Les envois se sont réduits de 7 000 téc vers l'Union européenne et de 4 000 téc vers les pays tiers. Le recul est de 2 400 téc vers l'Italie, de 2 000 téc vers l'Allemagne et de 1 600 téc vers l'Espagne.

Vers les pays tiers, le flux est nul en direction de la Russie qui maintient l'embargo. Le déficit n'est qu'en partie compensé par une augmentation des exportations vers les Philippines et Singapour.

En janvier 2015, la consommation apparente de viande porcine (y compris graisse de porc) progresse de près de 6 % en glissement annuel, dans un contexte de forte baisse des exportations françaises de viande porcine.

(1) Voir rubrique Sources et définitions

### Les indicateurs

#### La production de viande porcine est quasi stable en janvier

		janvier 2015			Cumul de janvier à janvier 2015		
		janv. 2014	janv. 2015	Evol. janv. 2015 / janv. 2014	Cumul janv. à janv. 2014	Cumul janv. à janv. 2015	Evol. cumul janv. à janv. 2015 / 2014
<b>Porcins en nombre de téc</b>							
(1)	Abattages (CVJA)	175 135	175 857	0,4%	175 135	175 857	0,4%
(2)	Importations d'animaux vivants	508	148	-70,9%	508	148	-70,9%
(3)	Exportations d'animaux vivants	5 365	5 192	-3,2%	5 365	5 192	-3,2%
(4)=(1) -(2)+(3)	<b>Production indigène contrôlée d'animaux (CVJA)</b>	<b>179 992</b>	<b>180 901</b>	<b>0,5%</b>	<b>179 992</b>	<b>180 901</b>	<b>0,5%</b>
<b>Viande porcine y c. graisse de porc en téc</b>							
(5)	Abattages (CVJA)	175 134	175 857	0,4%	175 134	175 857	0,4%
(6)	Importations de viande porcine	52 769	50 912	-3,5%	52 769	50 912	-3,5%
(7)	Exportations de viande porcine	56 391	45 274	-19,7%	56 391	45 274	-19,7%
(8)	Variation de stocks privés ou publics d'intervention	0	0		0	0	
(9)=(5) +(6)-(7) -(8)	<b>Consommation indigène contrôlée (CVJA)</b>	<b>171 512</b>	<b>181 495</b>	<b>5,8%</b>	<b>171 512</b>	<b>181 495</b>	<b>5,8%</b>

Source: Agreste, DGDDI (Douanes)

## Les abattages de porcins augmentent en février 2015

Abattages CVJA en nombre de têtes						
février 2015			Cumul de janvier à février 2015			
	févr. 2014	févr. 2015	Evol. févr. 2015 / févr. 2014	Cumul janv. à févr. 2014	Cumul janv. à févr. 2015	Evol. cumul janv. à févr. 2015 / 2014
Porcs charcutiers	1 957 490	1 990 445	1,7%	4 017 410	4 042 715	0,6%
Coches et verrats	29 697	30 131	1,5%	60 562	62 783	3,7%
Porcelets	13 275	11 178	-15,8%	27 147	31 303	15,3%
<b>TOTAL porcins</b>	<b>2 000 462</b>	<b>2 031 755</b>	<b>1,6%</b>	<b>4 105 118</b>	<b>4 136 801</b>	<b>0,8%</b>

Source: Agreste

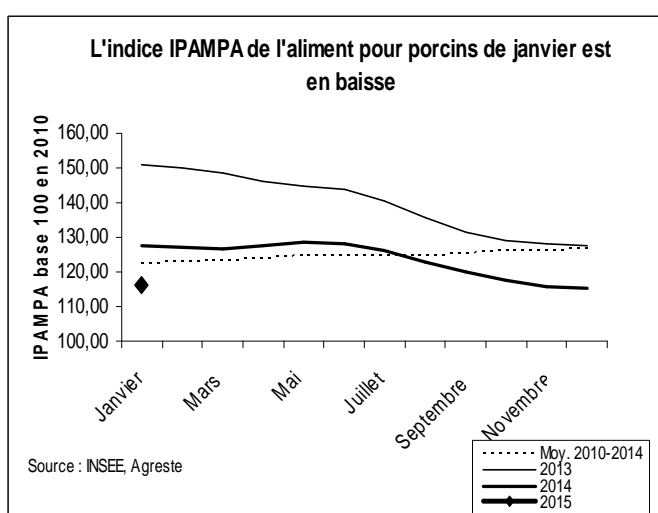
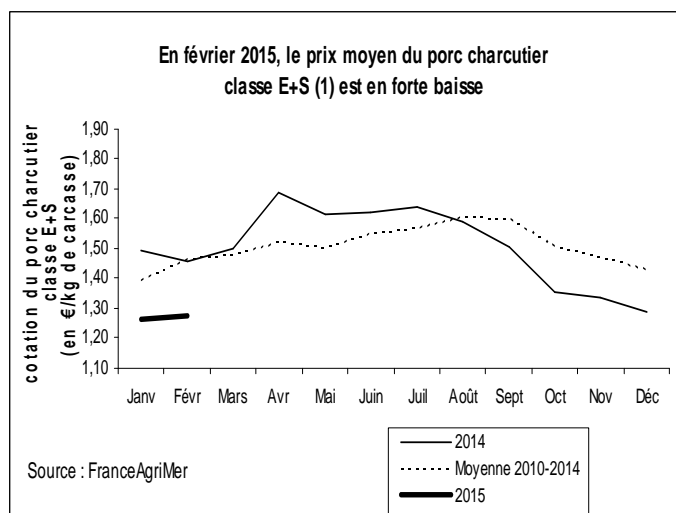
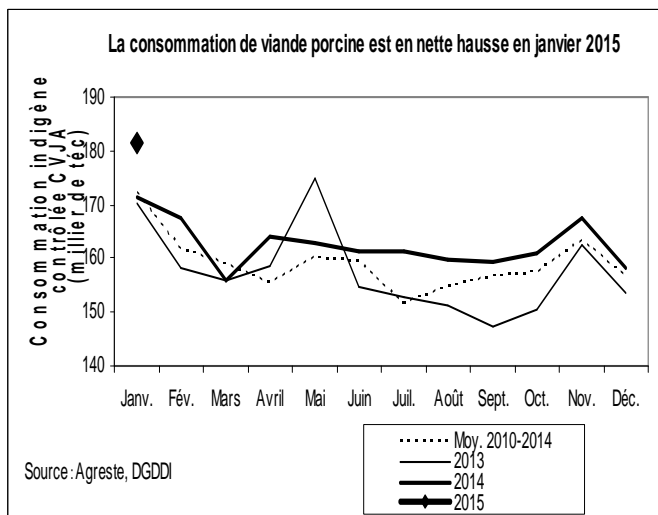
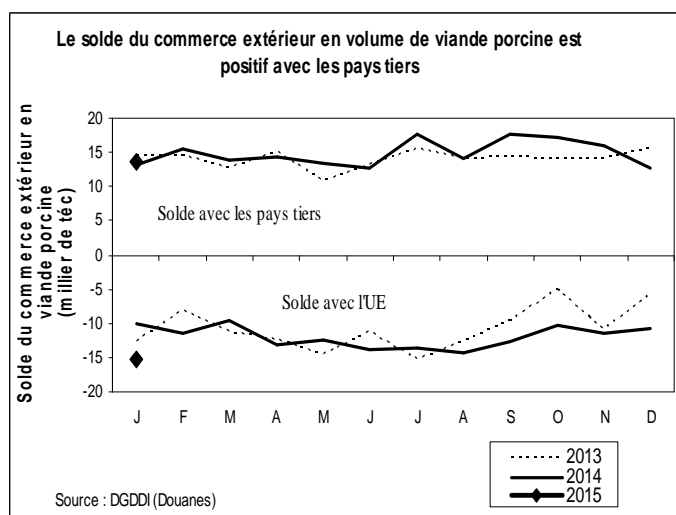
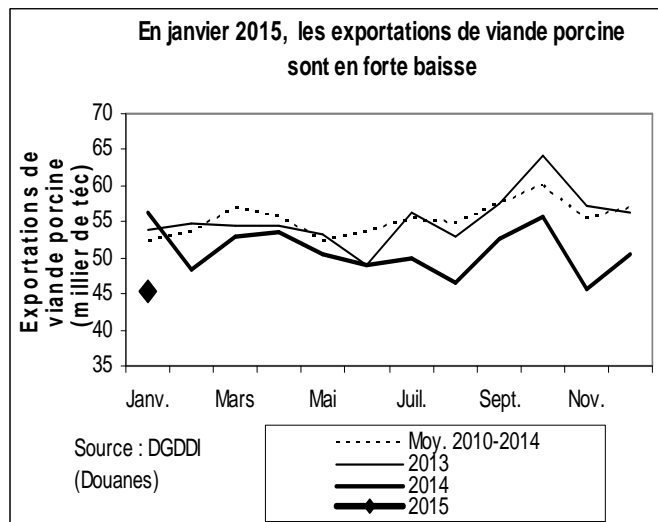
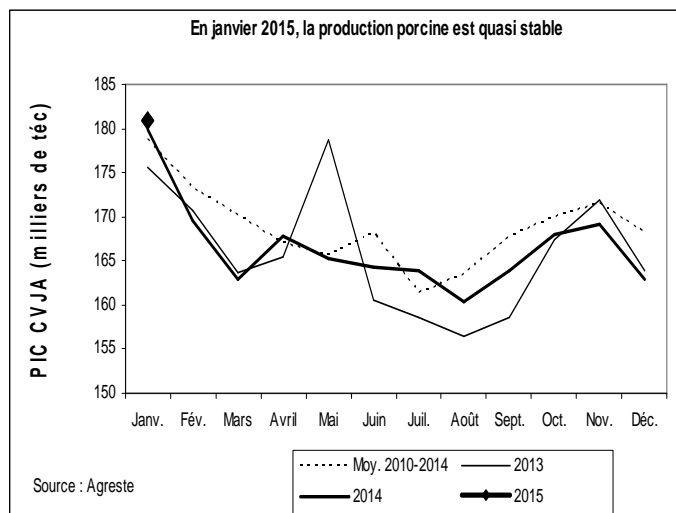
Abattages CVJA en tég						
février 2015			Cumul de janvier à février 2015			
	févr. 2014	févr. 2015	Evol. févr. 2015 / févr. 2014	Cumul janv. à févr. 2014	Cumul janv. à févr. 2015	Evol. cumul janv. à févr. 2015 / 2014
Porcs charcutiers	160 985	164 847	2,4%	331 489	335 751	1,3%
Coches et verrats	4 297	4 403	2,5%	8 759	9 130	4,2%
Porcelets	163	124	-24,1%	331	350	5,6%
<b>TOTAL porcins</b>	<b>165 445</b>	<b>169 374</b>	<b>2,4%</b>	<b>340 580</b>	<b>345 231</b>	<b>1,4%</b>

Source: Agreste

Poids moyen à l'abattage (kg) (carcasse sans tête et sans pattes)						
février 2015			Moyenne de janvier à février 2015			
	févr. 2014	févr. 2015	Evol. févr. 2015 / févr. 2014	Moyenne janv. à févr. 2014	Moyenne janv. à févr. 2015	Evol. moy. Janv. à févr. 2015 / 2014
<b>Porcs charcutiers</b>	<b>82,2</b>	<b>82,8</b>	<b>0,7%</b>	<b>82,5</b>	<b>83,0</b>	<b>0,7%</b>

Source: Agreste

## Mises en perspectives



(1) Voir rubrique Sources et définitions

## Sources et définitions

### Abattages contrôlés des animaux de boucherie - résultats bruts

Nombre (tête) et poids (tonne) des gros animaux de boucherie abattus dans les abattoirs publics ou industriels et dans les tueries particulières, contrôlés par les services vétérinaires.

### Abattages contrôlés des animaux de boucherie – résultats CVJA

Les résultats des abattages bruts sont corrigés en appliquant des coefficients de variation journalière d'abattage (CVJA) afin de tenir compte du niveau d'activité des abattoirs qui diffèrent selon les jours de la semaine et la présence ou non de jours fériés dans le mois, le mois précédent ou le mois suivant.

### Production indigène contrôlée (PIC)

La production française CVJA correspond aux abattages contrôlés CVJA auxquels on rajoute le solde de commerce extérieur (exportation – importation) d'animaux vivants (hors reproducteurs).

### Consommation indigène contrôlée (CIC)

Les quantités de viande consommée en France (exprimées en tonne-équivalent carcasse (téc)) pour un mois donné correspondent aux abattages contrôlés auxquels sont ajoutées les importations de viande et retranchées les exportations de viande et, le cas échéant, les variations de stocks à l'intervention.

CIC CVJA = Abattages contrôlés CVJA + (Importations – Exportations) de viandes – (Stocks fin – Stocks début) à l'intervention.

### Indice Ipampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Son calcul est réalisé conjointement par le SSP et l'Insee. Il est alimenté par l'enquête sur l'observation des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA), réalisée par les services régionaux du SSP auprès des organismes vendeurs. L'indice actuel est en base 100 en 2010.

### Tonne équivalent carcasse (téc)

Il s'agit d'une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit.

### Cotation porc charcutier E+S

Depuis le 01/01/2014, la réglementation européenne définissant la classe des porcs charcutiers a été modifiée.

Jusqu'en décembre 2013, la classe E correspondait aux porcs charcutiers dont la teneur en viande maigre (TMP) était supérieure ou égale à 55%. Depuis janvier 2014, la réglementation restreint la classe E aux animaux dont la TMP va de 55% à moins de 60%, les porcs charcutiers de TMP  $\geq$  60% étant dorénavant classés en S.

Le périmètre observé, porcs charcutiers de TMP  $\geq$  55%, correspond selon la nouvelle réglementation aux porcs des classes E et S réunies.

## Pour en savoir plus

Les InfoRapides Moyens de production publiées sur le site Internet de la statistique agricole pour des commentaires plus précis de l'évolution de l'indice Ipampa Aliments du bétail .

Toutes les séries conjoncturelles publiées sur les animaux de boucherie sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

## Agreste : la statistique agricole



Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de Forêt

Secrétariat Général

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Christian Pendariès

Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole  
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)